Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215602384-20251204-2025_30-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le QUATRE DECEMBRE à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mmes LE BRIS Maryse – AUFFREDO Catherine – MM ROBIC Alain – ALEYAUME Dominique – Mme BERNARD Christiane – M LE MARRE Jean-Luc

Excusés : M DAUPHAS Christian (procuration à Maryse LE BRIS) - Mme CLAUDIC Carole

Secrétaire de séance : M LE GAL Stéphane

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
28/11/2025	10	8	1	9

N°2025/30

Objet : Redevance performances des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du conseil du 28 novembre 2024 fixant à 0,3% le coefficient de performance du système d'assainissement pour l'année 2025 suite à l'instauration par l'Agence de l'Eau Loire bretagne de la nouvelle redevance.

Cette redevance, associée à la facturation de l'assainissement collectif effectuée par STGS pour le compte de la commune, se calcule de la façon suivante :

Taux annuel (fixé par l'agence de l'Eau) x coefficient de performance (fixé par la commune) x consommation en eau potable (en m3)

Ce coefficient est recalculé chaque année en fonction des paramètres de performance propres à chaque système d'assainissement.

Après avoir réalisé la simulation du nouveau coefficient de modulation global, il est proposé de fixer ce taux à 0,45%.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance
Stéphane LE GAL

Le Maire,
Raymond SIOU

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL 56 (Morbihan)